

Saint-Martial de Valette

Bulletin Municipal

<http://saint-martial-de-valette.fr>



Vous recherchez des informations pratiques liées à notre ville mais vous ne savez pas comment les trouver. Ecrivez-nous et demandez... Nous publierons les réponses dans les prochains numéros du bulletin municipal.

Pour contacter le bulletin municipal:
bulletin@saint-martial-de-valette.fr

Mairie - Le bourg - 24300 Saint-Martial de Valette - Tél: 05 53 56 04 63 - mairie@saint-martial-de-valette.fr

VIE COMMUNALE



Le mot du maire

Chers concitoyens

Le 23 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Tous, nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance. L'équipe a été renouvelée, en intégrant de nouveaux candidats, jeunes, responsables et prêts à s'engager au côté des anciens au service de la commune et de ses habitants.

La période de démarrage est toujours délicate, car il faut que chacun trouve sa place dans l'organisation du conseil (commissions), mais aussi dans la nouvelle communauté de commune et des syndicats intercommunaux, profondément remaniés suite aux élections de mars. Nous devons nous y impliquer et rester vigilent pour défendre St Martial de Valette auprès de ces instances et à l'annonce de nouvelles réformes territoriales.

En ce qui concerne la commune, la commission des écoles est engagée, avec l'intercommunalité sur la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et de ses répercussions sur le travail du personnel communal.

Nous achevons le chantier de rénovation du bourg, entrepris par l'équipe précédente, par des travaux secondaires de signalisation et d'aménagement pour l'accessibilité aux handicapés et nous préparons les dossiers administratifs pour récupérer les subventions attendues (Etat, Conseil général)

Avoir un bourg aménagé et embelli ne suffit pas ! Il faut surtout qu'il vive. C'est le défi qui nous attend et que nous devons mener avec la collaboration de tous : commerçants, artisans, habitants.

Nous avons conscience que la commune n'est pas que le bourg et que nous ne devons pas oublier les villages et leur desserte.

Les projets ne manquent pas, par contre, nous resterons très prudent du fait de la réduction annoncée des possibilités de financement.

Une équipe au service de tous.

A. LAGORCE

Rappel pour les bulletins non distribués

Si vous connaissez quelqu'un qui, par mégarde, n'a pas reçu ce bulletin, faites-le nous savoir et nous réparerons cette erreur de distribution.

Travaux à venir:

- Les **enduits de façade** de l'école sont prévus pendant les vacances scolaires de toussaint.

- **Travaux de voirie** avec la pose de point à temps sur les routes communales.

- Des **travaux d'électricité** sont prévues pour une mise en conformité.

Investissement:

- La commune s'est équipée d'une tondeuse et d'un souffleur pour entretenir les petits espaces.

- De nouveaux panneaux d'information municipaux ont été posés.

- Nous allons prochainement installer des panneaux directionnels pour signaler nos entreprises dans le centre bourg.

PLAN CANICULE

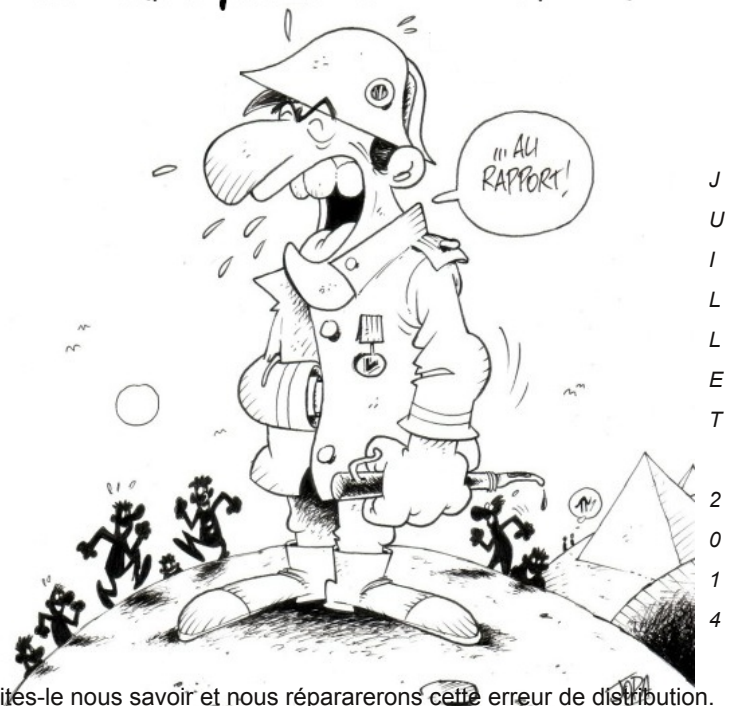
La période de veille saisonnière de gestion d'une canicule s'ouvre le 1er juin 2014.

Un registre nominatif communal est mis en place afin d'identifier les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes fragiles et vulnérables, vivant à domicile et souhaitant s'inscrire.

Votre mairie pourra recueillir les éléments relatifs à votre identité, votre âge, votre domicile, N'HESITEZ-PAS A VENIR VOUS INSCRIRE.

La finalité du registre est de permettre l'intervention des services sanitaires et des services sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Le maire prend ses fonctions !



J
U
I
L
L
E
T

2
0
1
4

Dans un souci de transparence et d'information, le bulletin municipal vous propose régulièrement un état des finances de notre commune.

Budget primitif 2014

DEPENSES		FONCTIONNEMENT		RECETTES	
Dépenses générales	177 370.00	Produits des services	37 985.67	Impôts et taxes	297 730.00
Charges de personnel	279 655.00	Atténuations de produit	1 010.00	Dotations et participations	131 151.00
Charges de gestion courante	68 771.00	Charges financières	19 486.00	Produits gestion courante	20 000.00
Charges exceptionnelles	500.00	Charges exceptionnelles	500.00	Atténuation des charges	10 000.00
Dépenses imprévues	15 000.00	Dépenses imprévues	15 000.00	Produits exceptionnels	671.00
Dotations aux amortissements	156.00	Dotations aux amortissements	156.00	Report exercice précédent	215 479.33
Virement section investissement	151 069.00	Virement section investissement	151 069.00		
TOTAL DES DEPENSES	713 017.00	TOTAL DES RECETTES	713 017.00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Déficit investissement reporté	6352.95	FCTVA	8 028.00
Emprunts	59126.00	Emprunt	220 000.00
Centre bourg	372 628.07	Centre bourg	247 763.55
Matériel, mobilier	310.22	Matériel, mobilier	00.00
Eclairage public bourg	30 310.00	Eclairage public bourg	00.00
Matériel, mobilier	10 740.00	Matériel, mobilier	00.00
Voirie	26 532.00	Voirie	00.00
Toiture clis	3 500.00	Toiture clis	00.00
Travaux électricité	5 000.00	Travaux électricité	00.00
Desserte lotissement	8 600.00	Desserte lotissement	00.00
Démolition + engazonnement	3 000.00	Démolition + engazonnement	00.00
Enduit façade	12 000.76	Enduit façade	00.00
Dépôts et cautionnement reçus	1 000.00	Dépôts et cautionnement reçus	1 000.00
Compte 165		Compte 165	
		Taxe urbanisme	500.76
		Amortissement EP	156.00
Centre de secours	16 041.00	Excédent fonctionnement capitalisé	140 837.69
Dépenses imprévues	214 241.00	Virement de la section fonctionnement	151 069.00
TOTAL	769 355.00	TOTAL	769 355.00



Le conseil municipal a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des taux de fiscalités pour le prochain exercice.



Vie communale



Notre commune vient tout juste d'ouvrir son site Internet que vous trouverez à l'adresse :

<http://saint-martial-de-valette.fr>

Nous publierons de très nombreuses informations utiles. Encore un peu de patience et vous y trouverez toutes les adresses et tous les services de votre commune.. Nous ne manquerons pas d'en reparler dans le bulletin,

COMMISSION COMMUNALE

COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS	
PRESIDENT : Alain LAGORCE	
MEMBRES	
Fabien GEREAUD	Francis MERCIER
Jean-Marie LAPEYRE	
HABITAT ET DOCUMENTS D'URBANISME	
MEMBRES	
Pascal DUMONTEIT	Alain LAGORCE
Jean-Marie LAPEYRE	
COMMISSION DES FINANCES	
MEMBRES	MEMBRES
Hélène CAVALIERE	Evelyne CANTET
Gérard BAYLET	Fabien GEREAUD
Jean-Marie LAPEYRE	Barbara CAMUS
Henri CÔTE	Alain LAGORCE
Jean-Luc FREDON	.
COMMISSION DES ECOLES	
MEMBRES	MEMBRES
Hélène CAVALIERE	Evelyne CANTET
Jean-Luc FREDON	Brigitte BOUFFORT
Barbara CAMUS	.
CONSEIL D'ECOLE	
MEMBRES	MEMBRES
Pascal JOUEN	Henri CÔTE
Alain LAGORCE	Barbara CAMUS
COMMISSION DES TRAVAUX	
MEMBRES	MEMBRES
Pascal DUMONTEIT	Henri CÔTE
Alain LAGORCE	Jean-Marie LAPEYRE
COMMUNICATION	
MEMBRES	MEMBRES
Pascal JOUEN	Fabien GEREAUD
Gérard BAYLET	Jean-Luc FREDON
COMMISSION DES FETES	
MEMBRE	MEMBRE
Brigitte BOUFFORT	.

Nouveau:

Vous êtes une entreprise de Saint-Martial de Valette et vous souhaitez obtenir une extension mail en "...@saint-martial-de-valette.fr" pour votre correspondance Internet... (sans changer votre boîte mail actuelle)

N'hésitez pas à nous contacter **via le site de la commune**. Ce service est gratuit pour les 50 premières sociétés.



Mairie de Saint-Martial de Valette

Composition et fonctions

-Maire : **LAGORCE ALAIN**

-1 er adjoint : **COTE HENRY**. Budget, signature pièce comptable

-2 ème adjoint : **LAPEYRE JEAN MARIE**. Urbanisme et habitat

-3 ème adjoint : **FREDON JEAN-LUC**. Encadrement du personnel et administration des affaires scolaires

-4 ème adjoint : **BAYLET GERARD**. Travaux service technique et Bâtiment communaux

ETAT CIVIL (2ème SEMESTRE 2013)

Mariage:

- Isabelle Séverine LECELLIER et François POURTIN le 17 août 2013
- Françoise GOURSAUD et Laurent NADAUD le 24 août 2013

Décès :

- Mr GARDILLOU Patrice le 05 août 2013
- Mr VAUGIN Paul Yvon André le 06 octobre 2013
- Mme VEDRENNE (épouse PARACHOUX) Germaine le 28 octobre 2013
- Mr BALLOUT François Edouard le 30 novembre 2013

ETAT CIVIL (1ER SEMESTRE 2014)

Naissances :

- Alcide JOLY le 02 février 2014
- Alexander, Robert, Théophile BALOTTE le 22 mars 2014
- Corentin, Philippe, Didier, Félix BARTKOWIAK le 29 mars 2014

Mariage:

- Alexandre LAGORCE et Magalie Nathalie GRASSET le 08 mars 2014

Décès :

- Mr LABROUSSE Michel Léon le 26 février 2014
- Mr MERIGUET Roger le 19 mars 2014
- Mr LAFAYE Raymond le 14 avril 2014

LE MOT DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FÊTES DE SAINT MARTIAL

(Présidente : Madame Boissonot Corinne)

Les 6 lotos de l'année se sont bien passés et ont permis de financer les activités du mois de juillet. La traditionnelle fête de l'ascension s'est bien passée et il est temps pour nous de tirer le bilan des festivités.

Pour une fois le temps était avec nous, l'affluence du coup a été au rendez vous.

Le 15 juin en collaboration avec le **toiletage canin de NONTRON**, était organisé une vente de chiots.

Les festivités du 14 juillet, quant à elles, se préparent dont voici le programme:

- Vendredi 11 juillet: fête foraine à demi tarif
- Samedi 12 juillet: soirée barbecue frite et soirée Zumba
- Dimanche 13 juillet: marché de nuit avec ses bandes, écran géant pour la final de la coupe du monde de foot et feu d'artifice
- Lundi 14 juillet: concours de vélo fleuri (séjour à gagner Eurodisney...)

Les bénévoles du comité ont encore une fois relevé le défi et ont gagné leur pari, celui d'animer le bourg en offrant aux gens de bons moments de divertissement et des plaisirs simples.

Le comité tient par ailleurs à remercier toutes les personnes qui lui ont apporté leur soutien ainsi que la municipalité qui a mis son personnel technique à disposition lors de la préparation.

Venez nombreux!

AMICALE LAÏQUE

(Président: Monsieur Chauvier Jérôme)

- En mars avait lieu le repas choucroute organisé par l'Amicale. Les nombreux convives se sont régalés en dégustant le repas servi par les bénévoles. La soirée s'est terminée par la tombola.
- Le 27 juin s'est tenue la traditionnelle fête de fin d'année de l'école. Les animations proposées par l'Amicale et les enseignants ont permis aux petits comme aux grands de passer une excellente fin d'après midi avant de pouvoir profiter des sandwiches et des boissons servis à la buvette, tout comme les nombreux gâteaux confectionnés par des parents d'élèves.

L'Amicale Laïque tient à remercier tous les parents et autres personnes qui ont, par leur concours, permis le bon déroulement des animations tout au long de l'année scolaire.

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

(Président : Monsieur Olivier AGARD-LAROCHE)

L'assemblée générale s'est tenue récemment dans la bonne humeur et la convivialité.

La saison de réouverture est attendue avec impatience en septembre.

COMMISSION INTERCOMMUNALE

Le saviez-vous?

Le SMECTOM, qui gère nos ordures ménagères, c'est un organisme qui s'occupe de 59 communes pour 77 délégués syndicaux. Il a été créé le 1er juillet 1982 et jusqu' à fin 2013 il "servait" 5 communautés de communes, dont le nombre est tombé à 3 depuis le 1er janvier de cette année :

- la com com du Périgord Nontronnais
 - la com com Dronne et Belle
 - la com com du Haut Périgord
- Cela représente 28000 habitants pour 3823 résidences. 5 déchetteries sont réparties sur le territoire : St Pardoux, St Front sur Nizonne, Piégut, Mareuil et Brantôme.
Le budget : 3 500 000 euros en fonctionnement et 1 300 000 euros en investissement.



*Prévention des incendies
Attention, la loi du 14 mars 2013 demande à tous les propriétaires d'entretenir et de débroussailler leurs parcelles. Dans le cas contraire, des poursuites peuvent être engagées.
Vous trouverez un article complet sur <http://saint-martial-de-valette.fr>*

ENTENTE INTERCOMMUNALE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	
TITULAIRE	SUPPLEANT
Henri CÔTE	Francis MERCIER
Jean-Marie LAPEYRE	
Alain LAGORCE	

PNR	PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD-LIMOUSIN	
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	Francis MERCIER	Pascal JOUEN

S M R S N	SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE NONTRON	
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	Fabien GEREAUD	Evelyne CANTET
	Jean-Luc FREDON	Pascal DUMONTEIT

CLE CT	COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFERES	
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	Jean-Luc FREDON	Jean-Marie LAPEYRE

S M C T O M	SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	Fabien GEREAUD	Barbara CAMUS
	Jean-Luc FREDON	Francis MERCIER

S I D E	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE NONTRON	
	TITULAIRE	SUPPLEANT
	Henri CÔTE	Alain LAGORCE
	Francis MERCIER	Pascal JOUEN



Saint-Martial de Valette Commune du Périgord vert

Com-Com

Travaux le chèvrefeuille:

- Comme cela était prévu, les travaux de sécurisation du site ont eu lieu au printemps, ainsi que la création d'un parking pour le personnel (payé par le chèvrefeuille) et la réfection de la route du tennis. Pour information, le cours de tennis est accessible par le complexe aquatique car la route passant devant le chèvrefeuille a été fermé pour la sécurité du site.

Zone d'activité:

- Le conseil communautaire a décidé la modification du PLU de St Martial de Valette afin de permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone classée 2AUY au lieu dit Chez Yonnet. L'enquête s'est déroulée du 24 février au 25 mars 2014. Après avis du commissaire enquêteur, du bureau d'études URBAM, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement à la modification n°2 du PLU de St Martial de Valette.

VIE INTERCOMMUNALE

Après les élections municipales ont suivis les élections au sein de la Communauté des Communes du Périgord Vert Nontronnais, le mardi 15 avril.

Président: Mr COMBEAU Michel (maire de Sceau)

-1er vice président: Mr BOURDEAU Pascal (maire de Nontron) Communication, Culture, Evènementiel

-2ème vice président: Mr SAVOYE Gérard (adjoint de St Pardoux la Rivière) Economie, Emploi, Artisanat, Commerces, Savoir faire, Agriculture.

-3ème vice président: Mr LASTERE Guy (maire de Champs Romain) Contrôle de gestion, Finances.

-4ème vice président: Mr LAPEYRE Jean-Marie (adjoint de St Martial de Valette) Logement, Habitat, OPAH, Aménagement de l'espace.

-5ème vice président: Mme BELLY Mauricette (maire de Lussas et Nontronneau) Sport et Equipements sportifs, Enfance jeunesse.

-6ème vice président: Mme HERMAN Nadine (conseillère de Nontron) Mutualisation, Personnel, Ressources humaine.

-7ème vice président: Mr MECHINEAU Pascal (maire de Milhac de Nontron) Environnement, Tourisme, Développement Durable.

-8ème vice président: Mr LALISOU René (Commune de St Saud Lacoussière) Action Social

Indemnité du Président: 1853.22€ brut

Indemnité des vice présidents: 588.12€ brut

- Délégués cinéma: DESPOUYYS Myriam et Herman Nadine

- Délégués conservatoire de musique: SAVOYE Gérard et MARTIAL Florence

- Délégués Pays Périgord Vert: LALANNE Jean et LAPEYRE J-Marie

- Délégués syndicat aménagement hydraulique de la Nizonne: GABORIT Michel et GEREAUD J-François

- Délégué contrat local de santé: PASQUET Thierry

- Représentant au conseil de surveillance de l'hôpital de Nontron: Mr COMBEAU Maurice

- Représentant à la mission locale du Haut Périgord: Mr CHABROL Maurice

Ses domaines de compétences sont : Aménagement de l'Espace, Actions de Développement Economique, Tourisme, Protection et mise en valeur de l'environnement, Politique du Logement et du Cadre de vie, Création, Aménagement et entretien de la voirie, Construction, Entretien, Fonctionnement d'équipements sportifs et culturels , Mode d'organisation (services mutualisés) , Action sociale d'intérêt communautaire (CIAS, prévention et promotion de la santé) .

Elle emploie 63 agents répartis dans les services : administratif , logement/habitat, CIAS, épicerie sociale, équipements sportifs (stades, étang de St Saud et des Nouailles, golf Champs Romain), environnement (vélo route / PDIPR), RAM, crèche , centres de loisirs (Nontron et St Pardoux la Rivière), bibliothèques , services techniques, cinéma , complexe aquatique , PEMA, Fête du Couteau, conservatoire de musique, office de tourisme et ses satellites.

PROJET:

Mise en place de panneaux bilingues (français/occitan), aux entrées des villes et des communes, impulsés par le PNR. La CCPN participe à ces acquisitions à hauteur de 2 panneaux par commune, et pour un coût unitaire de 130 euros HT environ. En ce qui concerne St Martial nous aurons à financer un 3ème panneau, puisque nous avons 3 entrées de bourg. Cette décision intervient dans le cadre de la compétence « tourisme » adoptée par la CCPN au 31.12.2013, avant la fusion avec la CCPV.

PARCOURS D'ORIENTATION au plan d'eau « Les Nouailles » :

Nous avons décidé la création d'un Espace Sport Orientation selon les directives (devis et plans) de la Fédération Française de Course d'Orientation. Considérant l'intérêt pédagogique pour les écoles de la Communauté de Communes et le Collège / Lycée de Nontron, de son intérêt en terme touristique dont la CCPN assume la compétence dès le 31.12.2013, ce programme a été réalisé. Par ailleurs ce type de parcours est extrêmement fédérateur et peut concerner différents types de population, avec notamment le public scolaire. La possibilité d'organiser des compétitions autour de ce parcours, pourrait intéresser également les pompiers ou la gendarmerie.

PARC AVENTURE « Domaine des Nouailles »

Une activité ludique et éducative, alliant sport et loisirs pour tous publics tout en respectant l'écosystème local a vu le jour en avril 2014. L'objectif est de créer une activité « d'accrobranche », en utilisant les atouts du Périgord vert, dans la forêt aux abords du plan d'eau des Nouailles. Cette activité d'évolutions acrobatiques entre les arbres sur des agrès appelés ateliers, parfaitement sécurisée est encadrée par des opérateurs à la fois techniciens et pédagogues, permet de proposer :

Initiation (parcours obligatoire) - Parcours enfants (accompagnés par les parents) - Parcours jeunes - Parcours ados - Parcours juniors et adultes - Parcours confirmés - Méga tyrolienne. La clientèle ciblée, les écoles (sorties fin d'année, nouveaux aménagements du temps scolaire, loisirs aventures), les centres de loisirs, résidents locaux, touristes, comités d'entreprises.

En vue de la forte demande, un nouveau parcours est en cours d'aménagement.

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté des Communes du Périgord Vert Nontronnais
BUDGET PRIMITIF 2014

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté		407 169.48		121 626.78
Reste à réalisé			790 064.76	690 468.13
VOTE (y compris le compte 1068)	6 326 196.48	5 919 027.00	864 808.63	842 778.48
TOTAL	6 326 196.48	6 326 196.48	1 654 873.39	1 654 873.39



Notre école

La réforme sur les rythmes scolaires prévoyait initialement de dégager 4 fois 45 minutes en fin de journée sur la semaine pour participer à des activités culturelles, ludiques, artistiques, sportives... Ces 3 heures dégagées étant rattrapées le mercredi matin.

La Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais, qui a en charge la mise en place, a donc proposé, dans le cadre d'une dérogation et après la rédaction d'un PEDT (Projet Educatif Territorial), un emploi du temps qui tient compte des horaires de rentrée (inchangés) et des contraintes liées à son propre fonctionnement (budget, personnels, locaux, etc.). Il a également fallu tenir compte du fonctionnement de chaque école du territoire concernée par ladite réforme.

Concrètement, pour St Martial, une demi heure est consacrée aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) chaque après midi avec, le vendredi un créneau supplémentaire de 1H30.

Afin d'avoir une certaine cohérence, les TAP fonctionneront par cycle et sont proposés en accord avec les projets de chaque classe de l'école.

Calendrier des horaires de l'école de Saint-Martial de Valette pour la rentrée 2014-2015

PS → CM2	Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi		Temps d'activités périscolaires* (TAP)	
	*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin
Lundi	9:00	12:00	12:00	13:25	13:25	16:00	16:00	16:30
Mardi	9:00	12:00	12:00	13:25	13:25	16:00	16:00	16:30
Mercredi	9:00	12:00						
Jeudi	9:00	12:00	12:00	13:25	13:25	16:00	16:00	16:30



Les séniors et Internet.

C'est la retraite, enfin un peu de temps à soi ! Vous souhaiteriez vous équiper pour la première fois d'un ordinateur et d'Internet...

Malheureusement, vous n'y connaissez rien!

Si vous désirez une formation gratuite, nous prévoyons d'organiser une réunion pour ceux qui en feront la demande. (Envoyez un petit mot à la mairie)

Graine d'artiste

Pendant les vacances, il y a des jours pluvieux (*bien que chez nous, on sait que c'est rare* :)...Voici une petite occupation pour les 4 -12 ans:

- L'enfant fait un dessin sur le thème de notre commune...

- Maman ou Papa le scanne et l'envoie **par mail au bulletin** (bulletin@saint-martial-de-valette.fr)... sans oublier les noms et adresses sinon...

- En septembre le meilleur dessin, sélectionné par Monsieur le maire en personne, **gagne un dictionnaire** que l'enfant viendra chercher à la mairie et **le dessin sera publié dans le prochain bulletin ainsi que sur notre site Internet...**

Date de fin de participation: 25 Aout

BENEFICIEZ D'AIDES

POUR L'AMELIORATION DE VOTRE LOGEMENT !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bassin Nontronnais (OPAH), lancée en 2008 sur les cantons de Bussière-Badil, Nontron et St Pardoux la Rivière est reconduite pour 5 ans (2013-2018). Ce programme est destiné :

- aux propriétaires occupants ayant des revenus modestes ou très modestes.
- aux propriétaires bailleurs sans conditions de ressources.

N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître la liste des travaux éligibles. Parmi les plus courants : la toiture, l'isolation, le changement des menuiseries, le chauffage, l'adaptation de la salle de bain, le traitement de l'humidité des murs, la reprise de l'installation électrique, ou encore la mise aux normes de l'assainissement...

En 2013, les seuils de revenus* pour les propriétaires occupants ont été augmentés. Cela peut vous permettre de financer de 35 à 50 % des travaux au moins, et souvent davantage en cumulant les dispositifs.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

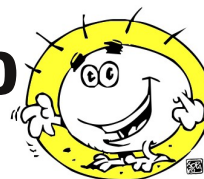
Chargé d'Opération Habitat : Ivan Cazaux
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement du Pays Nontronnais (SMIEAPN)
9 avenue du Général Leclerc - 24300 Nontron
05 53 56 25 36 - smieapn@wanadoo.fr

Document complet sur le site de la commune

Mai du maire le samedi 27 septembre 2014 à 17h00

Au moulin de Grohier

Ci-dessous, bon à découper et à retourner à la mairie pour valider votre inscription.



Nom:

Prénom:

Adresse:

Nombre de personnes:

Directeur de publication: Mr Alain LAGORCE

Rédacteurs: Mrs Fabien GERAUD - Jean Luc FREDON – Gérard BAYLET IPNS

Maquette: Pascal - Dessins: Jopa - bulletin@saint-martial-de-valette.fr